

POINT INFO SERZY ET PRIN

N°9 - MAI 2021



TRAVAUX DE LA RUE DU MOULIN

Suite à une pétition des habitants de la rue du Moulin envoyée au préfet, il nous apparaît aujourd'hui utile de retracer l'historique des travaux qui s'y sont déroulés.

Contexte : la rue du Moulin est historiquement sous la responsabilité du département (RD28E) qui l'a délaissée depuis l'arrêt de la minoterie dans les années 1970.

12/11/2013	Vote de l'enfouissement de tous les câbles de la commune.
30/03/2015	Lancement des travaux d'assainissement. Le Syndicat des Eaux propose le changement des canalisations pendant que les rues sont ouvertes, mais cette proposition est refusée par le Service de l'Assainissement.
02/09/2015	Suite à un accord avec le département, le conseil municipal vote la demande de déclassement de la RD28E en voie communale sous condition que le revêtement soit refait avant. Cette réfection sera même prioritaire après les travaux d'enfouissement.
01/01/2017	Création du Grand Reims, la commune perd sa compétence "voirie". La communauté décide la réfection des rues du Tambour, de la Fontaine et la ruelle de la Chapelle.
Juin 2017 à août 2020	Réalisation des travaux d'enfouissement avec des retards dus à des sources et fuites d'eau dans la rue du Moulin.
Juin 2019	Consultation pour le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue du Moulin.
02/09/2019	Démarrage des travaux [max. 6 semaines] avec pose du bitume au plus tard pour mi-novembre.
Du 06/09/2019 au 23/09/2019	Arrêt des travaux pour ne pas bloquer un pressoir de la rue. Après reprise, leur conduite s'éternise jusqu'au 19 novembre. En raison de ce retard puis de la météo, la réalisation des trottoirs se voit contrainte de s'arrêter à l'intersection de la rue de la Fontaine et l'enrobé est posé seulement dans le haut de la rue. La proposition de faire le bas en 2020 se trouve rejetée à cause d'une non-reconductibilité du budget départemental . De ce fait et pour un coût moindre un gravillonnage a été proposé par le département.
Avril 2020	La constatation que la chaussée était maintenant trop détériorée a contraint à l'abandon de cette solution
20/01/2021	Le Conseil Municipal fait part au Grand Reims de la dangerosité de cette rue et demande une réfection prioritaire.
30/03/2021	Toutes les parties enfin réunies (commune + techniciens + Grand Reims) constatent que la structure doit être refaite en totalité.
Aujourd'hui	Nous sommes actuellement en attente de fixation d'une réunion avec le vice-Président Voirie du Grand Reims et le conseiller départemental pour trouver une solution équitable.

Conclusion :

Nous comprenons l'exaspération de tous et sommes conscients que cette période de travaux a été longue, mais il faut se rappeler que durant ces six dernières années ont été réalisés : l'assainissement collectif, l'enfouissement des réseaux électriques et télécom, le renouvellement des candélabres, le changement de la canalisation d'eau ainsi que la remise à neuf des trottoirs sur l'existant, qui à elle seule a coûté à la commune 72.715€ HT.

Cependant, nous continuons d'œuvrer sur ce dossier spécifique de la rue du Moulin et restons optimistes pour une issue favorable dans des délais raisonnables.